

Commentaire

« Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans vaillance », Thucydide.

TIRÉ-À-PART
NUMÉRO 165 / PRINTEMPS 2019

ANTOINE-BAPTISTE FILIPPI

La parenthèse libérale

(Jean-Baptiste Noé, *La Parenthèse libérale. Dix-huit années qui ont changé la France*)

116, rue du Bac – 75007 Paris
Tél. : 01 45 49 37 82 – Fax : 01 45 44 32 18
infos@commentaire.fr – www.commentaire.fr

La parenthèse libérale

ANTOINE-BAPTISTE FILIPPI

Jean-Baptiste NOÉ : *La Parenthèse libérale. Dix-huit années qui ont changé la France.* (Calmann-Lévy, 2018, 176 pages.)

LES lois des hommes changent mais les lois du politique sont immuables. *Vae victis*, l'histoire est écrite par les vainqueurs. Ainsi la monarchie de Juillet ne serait qu'un intermède, au mieux une curiosité dont le sort a le secret, dirigé par un roi bourgeois sans pouvoir et dont les ministres ont clamé : « Enrichissez-vous ! » La plus grande faute de ce régime devant le tribunal de l'histoire serait de n'avoir point péri dans une défaite héroïque gage de la renommée. 1848 ne sera pas 1815. Si l'Empire s'effondre à l'issue d'une guerre belle et terrible au cri de « la garde meurt mais ne se rend pas ! », Louis-Philippe, lui, ne pourra compter que sur les « dépêchez-vous, ne soyez pas si long ! » énergiques et paniqués de ses proches, lorsqu'il rédige sa lettre d'abdication. Et pourtant Louis-Philippe présida aux destinées de la grande nation pendant dix-huit ans. Il sera, avec Napoléon III, le dirigeant au pouvoir le plus longtemps depuis la Révolution, et l'un des plus grands chefs d'État que la France ait eus à sa tête.

Plus de 150 ans après, une nouvelle historiographie dépassionnée émerge et s'intéresse à ce personnage décrié car méconnu. Nulle réhabilitation dans le cas présent et, si besoin était, son action et son héritage s'en chargeraient sans difficulté. C'est la mission que se donne Jean-Baptiste Noé dans son livre. Loin de tracer un récit chronologique des événements, l'auteur s'intéresse à un aspect peu étudié et souvent caricaturé, à savoir le projet politique et philosophique de ce régime qui fut plein de promesses ainsi que la pensée du véritable libéralisme français qui en est le fondement.

On doit se souvenir que la France en 1830 est un pays en proie à de graves troubles et qui, politiquement, se cherche. « Comme un enfant gâté, la France oscille entre deux désirs contradictoires : la révolution, mais avec la conservation, ou la conservation avec la révolution [...]. Le pays aspire à la paix, mais il veut aussi jouer un grand rôle sur la scène internationale. Il est ivre des victoires de Napoléon et saoul des morts que celles-ci engendrent. » En cela l'avènement d'une monarchie limitée avec un souverain acquis aux idées nouvelles semble la formule qui conviendra au plus grand nombre. Si le régime emporte l'adhésion, alors le sillon ouvert lors de la Fête de la Fédération en 1790 et brutalement interrompu par la Terreur pourra se poursuivre et renouer les chaînes du temps.

Bien que d'une fidélité indéniable envers Louis XVIII et Charles X pendant la Restauration, Louis-Philippe adoptera une attitude « également éloignée des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal ». Politique du « juste milieu » qu'il n'abandonnera jamais et ce même au plus haut de sa puissance. Au moment où il prête serment sur la Charte, le Roi des Français hérite d'un pays fracturé. Il lui faut rassembler ce qui est éparé, et devenir le souverain au-dessus des partis dans lequel tous trouveront un appui tutélaire pour terminer, enfin, la révolution de 1789. Pour cela, comme le rappelle Jean-Baptiste Noé, il bénéficiera d'un personnel politique de grande valeur : Guizot, Sebastiani, Casimir-Perrier, Thiers, Tocqueville, Bastiat, etc. Mais, contrairement à ce qui est souvent avancé, Louis-Philippe sera le véritable chef de l'État. La monarchie de Juillet, loin d'être « le roi règne mais ne gouverne pas » de Thiers, sera davantage « le trône de France n'est pas un fauteuil vide » de Guizot. En réalité, profondément capétien, le nouveau monarque veut

« mener son propre fiacre » pour construire la nation commerçante qu'il appelle de ses vœux. Pour ce faire, le roi-citoyen, économiste de la vie des Français, veut, pour reprendre les mots de Casimir-Perrier, enraciner « la paix sans qu'il en coûte à l'honneur », et préserver l'indépendance nationale. Guizot, qui avait une parfaite connaissance des affaires européennes et de l'état du pays, aura pour difficile tâche de travailler à ce que la France retrouve son influence sur la scène internationale sans passer par l'agression, qui jetterait le pays sur la voie de l'aventure et du chaos. Il y parvint. Cela va fortement déplaire à la frange cocardière et républicaine de l'opinion parisienne, mais pour le plus grand bonheur du petit peuple des campagnes qui a payé un lourd tribut par le passé. Louis-Philippe, conscient de « l'épouvantable prix qu'ont coûté les victoires » de la République, ne veut pas d'une postérité reposant sur le sacrifice de ses sujets. Il écrit : « j'ai toujours tenu la paix et la prospérité publique pour seule base de mon trône ». Protégée du fardeau des guerres, la France peut commencer sa grande transformation pour rattraper son retard. Cette dernière sera possible par l'avènement d'un nouveau paradigme politique auquel sont acquis les hommes de Juillet : le libéralisme.

Qu'on ne s'y trompe pas, comme le répète maintes fois l'auteur, « le libéralisme est d'abord une pensée de droit », ce droit qui garantit les droits, la sûreté des personnes et des biens, la liberté de la presse qui sera véritablement consacrée sous le règne du « roi-patriote », pour reprendre la formule de La Fayette, etc.

Sur un plan plus économique, le régime de la liberté est national et industriel. L'État, par le droit, instaure les conditions favorables à la naissance de ce capitalisme productif fondé sur la liberté d'entreprendre. Dans cet esprit, la France connaît sous la direction des louis-philippards ses premières politiques de grands travaux. Le pays est unifié par le chemin de fer en étoile autour de Paris, ce dernier passe de 570 kilomètres en 1842 à 2 000 en 1848. A cela s'ajoutent 60 000 kilomètres de chemin vicinaux, 1 400 kilomètres de voies navigables, couplés à la couverture du territoire par le télégraphe. Cela signe le désenclavement de la France rurale et surtout des régions les plus déshéritées. C'est pour cette raison qu'est

institué dès 1831 le ministère du Commerce et des Travaux publics. Le droit de la faillite, naguère symbole d'infamie, est réformé en 1838, et la loi de juillet 1844 sur les brevets d'invention va servir de modèle à nombre de pays pour le droit de la propriété industrielle. L'emballement économique est là. Entre 1840 et 1847, la production de fonte explose (+ 47 %), tout comme celle de l'acier (+ 59 %) et agricole (+ 37 %). La croissance s'envole, économiquement la France décolle.

Qu'en est-il des conditions de vie des classes laborieuses ? La misère fait rage, c'est indéniable. Comme nous y invite l'auteur, gardons-nous cependant des jugements intempestifs sur la monarchie de Juillet. Peut-on sérieusement comparer le taux d'émigration économique des Français vers le Nouveau Monde avec celui des Anglais, des Italiens ou des Allemands ? Le niveau de vie aux États-Unis, grande république, était-il meilleur ? Assurément non. Le niveau de vie des plus démunis reste très précaire, mais il ne cessera d'augmenter. Là encore, l'étude de Jean-Baptiste Noé qui s'appuie sur les travaux de Jean Fourastié est d'une aide précieuse. Il nous indique par exemple qu'un ouvrier devait travailler 181 heures pour s'acheter 100 kg de blé en 1820 contre 134 heures en 1840. Et pour cause, si en 1830 la France produit 52 millions de quintaux de blé, elle en produira 66 millions à la chute de Louis-Philippe. La baisse du prix des denrées alimentaires causée par l'accroissement de la production permet l'augmentation des salaires et donc de mieux nourrir les plus pauvres. Preuve en est, la population ne cessera de croître et la mortalité infantile de baisser. Enfin, en authentique régime libéral, la monarchie de Juillet fut le seul régime depuis la Révolution à ne pas créer de taxes.

Aussi le gouvernement de Louis-Philippe et de Guizot posera les premières bases de notre législation sociale. La loi de mars 1841 réglemente pour la première fois le travail des enfants. Interdiction d'embauche des enfants de moins de huit ans ainsi que la limitation à huit heures la journée de ceux de moins de douze ans et interdiction du travail nocturne. La loi Guizot de 1833 rend obligatoire dans chaque commune l'ouverture d'une école publique ou privée, à charge pour les communes d'assurer les frais de scolarité des plus pauvres. Guizot, bien avant Jules Ferry,

structurera ce qui sera la base de l'instruction publique. Le nombre des collèges ne cessera d'augmenter (38 en 1830 ; 56 en 1848, etc.). Les effets sont là, l'analphabétisme chez les conscrits, meilleur indicateur qui soit, s'effondre en passant de 55 % en 1830 à 36 % en 1848. Guizot a travaillé, comme il l'explique dans ses mémoires, à l'avènement d'un « gouvernement des esprits ».

Mais le rayonnement retrouvé de la France sous la monarchie de Juillet ne sera pas qu'économique ou diplomatique. L'histoire fut le domaine d'élection de la France orléaniste, rassemblée autour du drapeau tricolore, qui connaît un foisonnement intellectuel et artistique sans commune mesure. Guizot comme

Louis-Philippe seront constamment préoccupés par la préservation du patrimoine témoignant du passé glorieux du pays. Jamais aussi vaste politique de sauvetage de monuments dans toute la France ne fut entreprise. L'Arc de Triomphe est inauguré, Notre-Dame est entièrement restaurée tout comme Versailles, qui le sera sur les fonds privés du roi qui en fait un musée « À toutes les gloires de la France » de Clovis à Napoléon. En s'inscrivant dans un temps long, Louis-Philippe réconcilia les Français en associant la force de la tradition et le souffle des idées nouvelles dans un régime admirablement décrit par Jean-Baptiste Noé comme étant « l'ordre dans la liberté et le mouvement dans la stabilité ».